

Séance publique du 9 juillet 2002

Délibération n° 2002-0676

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Travaux de rénovation du tunnel sous Fourvière - Demande de subvention à l'Etat pour une seconde tranche fonctionnelle**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 juin 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

A la suite du tragique accident survenu dans le tunnel du Mont Blanc, un comité national d'évaluation a procédé à un diagnostic de sécurité de tous les tunnels routiers d'une longueur supérieure à un kilomètre.

Ultérieurement, le comité de surveillance des tunnels, mis en place et présidé par monsieur le préfet du Rhône et de la région Rhône-Alpes a demandé un certain nombre d'aménagements techniques pour se rapprocher des exigences de sécurité imposées dans les nouveaux tunnels du réseau routier national par la circulaire interministérielle n° 2000-63 en date du 25 août 2000, établie à la suite de l'incendie du tunnel sous le Mont Blanc.

C'est ainsi qu'il est proposé aujourd'hui au Conseil d'approuver une seconde tranche fonctionnelle de travaux pour un montant total estimé de 8 450 000 € HT ainsi qu'une demande de subvention auprès de l'Etat.

Cette seconde tranche fonctionnelle de travaux porte sur :

Les trappes de désenfumage

Il s'agit d'équiper le tube sud (sens Paris-Marseille) de trappes de désenfumage implantées tous les 50 mètres et commandées à partir de la gestion technique centralisée (GTC) rénovée du tunnel.

Coût estimé : 1 910 000 € HT.

L'archivage des données d'événements et l'aide à l'opérateur

Il s'agit d'optimiser la GTC du tunnel par :

- une aide à l'exploitation pour l'opérateur,
- l'archivage de toutes les données retraçant les événements survenus sur l'ouvrage.

Coût estimé : 320 000 € HT.

La protection des gaines techniques

Il s'agit de poser un revêtement de protection des fourreaux au droit des intertubes afin de les mettre à l'abri du feu.

Coût estimé : 100 000 € HT.

La réalisation des murs latéraux

Il s'agit de mettre en place un revêtement des murs latéraux de l'ouvrage (2 tubes de 1 850 mètres environ) qui aura pour effet d'améliorer la lisibilité des informations de sécurité, de renforcer l'éclairage, le confort de la traversée et qui soient d'une maintenance facile.

Coût estimé : 3 825 000 € HT.

La réfection du revêtement des façades

Les revêtements actuels en pierres agrafées des façades datent de 1971 et présentent un risque, des plaques se détachant du support béton. Il s'agit donc de procéder à la réfection des parements des deux usines.

Coût estimé : 1 660 000 € HT.

Les études et la coordination-sécurité

Les prestations qui viennent d'être définies nécessitent une maîtrise d'œuvre et une coordination-sécurité et protection de la santé (CSPS).

Coût estimé : 635 000 € HT.

L'ensemble de ces actions est décrit dans le dossier de demande de subvention.

Ces investissements apparaissent éligibles à un financement de l'Etat, conformément aux dispositions du décret n° 99-1060 en date du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement et à la circulaire d'application en date du 19 octobre 2000 ;

Vu ledit dossier technique ;

Vu la circulaire interministérielle n° 2000-63 en date du 25 août 2000 ;

Vu le décret n° 99-1060 en date du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement ;

Vu la circulaire d'application en date du 19 octobre 2000 ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve une seconde tranche fonctionnelle de travaux de rénovation du tunnel sous Fourvière pour un montant total estimé de 8 450 000 € HT.

2° - Demande l'attribution d'une subvention de l'Etat au taux maximum pour cette opération et charge monsieur le président d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès de l'Etat pour l'attribution de cette subvention.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,